VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

127 ILETS de TERRE

—ET—

Portions d'ilets

DANS LES LIMITES DE LA VILLE.

Devant être Vendus Séparément.

Offrant une Egale Occasion

—AU—

Grand ou Petit

Spéculateur OU PLACEUR

Succession de M. Durocher.

No 50,777—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR

DENIS, DANZIGER ET TESSIER,

La Paroisse d'Orléans.

J. C. DENIS, Encanteur.

Bureau 134 rue Carondelet.

Jeudi, le 26 Mars 1903,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903, de l'Hon John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Cette certaine étendue de terre située sur la rive droite du Bayou St Jean, dans le Troisième District de cette ville, co tenant rassemblée, environ quatre cents (400) arpents superficiels, originellement borné au Nord par les terres appartenant à Alexandre Milne, au Sud par les terres jusqu'ici appartenant à Rogniguy à l'Ouest par le côté droit du Bayou et à l'Est par les terres autrefois appartenant audit Milne, maintenant comprises entre ledit Bayou St Jean, partie de la ligne entre l'avenue des Champs Elysées et la rue Marigny, partie de la ligne entre les rues Mendez et Odin, et partie de la ligne entre les rues Vienna et Dublin et est composée des ci-après:

ILETS ENTIERS.—Nos 4639, 4640, 4641, 4642, 4643, 4944, 4645, 4646, 4647, 4648, 4649, 4650, 4651 4652, 4653, 4654, 4655, 4656, 4617, 4618, 4619, 4620, 4621, 4622, 4623, 4624, 4625, 4626, 4627, 4628, 4629, 4630, 4631, 4632, 4633, 4634, 4440, 4441, 4442, 4443, 4444 4445, 4446, 4447, 4448, 4449, 4450, 4451, 4452, 4453, 4454, 4455, 4456, 4457, 4416, 4417, 4418, 4419, 4420, 4421, 4422, 4423, 4424, 4425, 4426, 4427, 4428, 4429, 4430, 4431, 4432, 4433 434.

Aussi les ci après ilets entiers, lesquels sont divisée par le Chemin coquille:

Nos 4636, 4637 et 4639

Et les ci après parties d'ilets

Nos 4817, 4819, 4820, 4821, 4822, 4823, 4824, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829, 4830, 4831 4832, 4833 4834, 4835, 4837, 4237, 4238, 4239, 4240, 4241 4242, 4243, 4244, 4245, 4246, 4247, 4248, 4249, 4250, 4251 4252, 4253 4254, 4255, 4256, 4445, 4458, 4616 et 4657.

Chaque ilet et partie d'ilet devant être vendus séparément comme ci dessus numérotés

Pour plus ample description, incluant les limites et mesures, voyez l'inventaire enregistré à la Cour Civile de District et les plans à la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne et au bureau des encanteurs 134 rue Carondelet Toute la propriété ci dessus décrite est comprise dans la section 108, comté 12, range sud 11 Est District Est de la Louisiane, et du fleuve Mississippi, paroisse d'Orléans, et formant l'étendue de terre de Marguerite Robert veuve Darocher, contenant environ 400 arpents.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumant sur eux en et en plus de leurs enchères les taxes de 1903, s'il y en a, et déposer comptant au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Gabriel Forman.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

des Jr. notaire aux frais des acquéreurs.

DENIS, DANZIGER & TESSIER,
Placeurs de propriétés foncières,
134 rue Carondelet.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
Gabriel Fernandez Jr, notaire.
22 fév—22- mars 1 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi-intérêt dans un joli cottage.

8216 rue Oak, entre les rues Dante et Dublin. Lot 60 sur 120 pieds.

Succession de Mme Emma Miller, veuve de Frederick Kaul.

No 69,496—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — JEUDI, 26 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 20 février 1903, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié d'intérêt indivis dans et à deux (2) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 8216 rue Oak, consistant en un joli cottage simple dans le Septième District de cette ville (anciennement la ville de Carrollton) lesdits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 dans l'ilet No 41 A vieux plan de Carrollton, maintenant No — nouveau plan, bornés par les rues Oak (autrefois Quatrième) Dante (autrefois Madison) Dublin et Zimple, sur un plan par Zaunecki, daté le 25 août 1836, déposé dans le bureau du juge de Paroisse de la Paroisse Jefferson, lesdits lots 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Oak (autrefois Quatrième) sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant.

Pour la propriété foncière, 1/2 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion de crédit devant être représentée par billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm Andrew Collins, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Edward A. Parsons, avocat.
22 fév—22—mars 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Gentil Cottage Simple dans un joli voisinage. 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine.

Robert H Harrison et als vs Mme Barthe Botsay, femme de Frank Botsay, et al.

No 69,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, relevé de la banquette et contenant 7 chambres, cuterne, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. R. R.

Conditions — Comptant; et l'acquéreur assumant au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix

717 et 719 rue Alix, entre les rues Belleville et Vallette.

Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, cour pavée et hangar de chaque côté, pavée en asphalte sur le devant.

Succession de Samuel Leathem et femme,

No 62,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 6 mars 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Belleville Vallette, et Elise et désigné comme lot No 26 et mesurant trente six (36') pieds, neuf (9") pouces deux (2") lignes, de face à la rue Alix, par cent vingt six (126') pieds six (6") pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Deux tiers ou plus comptant, la balance en un an, portant 8 0/0 d'intérêt par an, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Hennessey, avocat.
8 mars—8 15 22 29—avril—5 12 14

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses, Machine à Vapeur, Pompes, etc.,

De la New Orleans Auxiliary Sanitary Association, en liquidation.

No 47,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN,— W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 13 mars 1903, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Les bâtisses, pavages Schillinger et barrières sur le terrain borné par les rues Peters, Nuns, Céleste et la levée. Une machine Blake duplex composée condenseur machine à pompe complète. Une bouilloire Blake plombée à l'extérieur pour alimenter la pompe Une Blake de la force de 100 chevaux, machine à jet condenseur complète. Tambour, sonnettes, tuyau, un puit artésien de 6 pouces, 750 pieds de profondeur, deux puits artésiens de 4 pouces, 750 pieds de profondeur. Une pompe de Dean pour puits, une pompe extérieure à piston plongeur de Blake, un réservoir en acier pour bain, un réservoir en acier pour bain, baignoires, meubles de bureau, environ 4 ou 5 milles de tuyaux de 12 pouces en fer de fonte s'étendant sur le devant du fleuve avec deux soupapes pour chaque ilet. Une citerne de 50,000 gallons avec tuyau fixe et soupape, et 50 pieds d'échafaudage, tuyaux en fonte, un lot de bout de câble, boulons, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré. Pour être vendu en bloc comme le tout est actuellement.

2° Les bâtisses et améliorations sur la Levée, entre les rues Toulouse et Jeffersons. Une machine à pomper composée et condensée Duplex de Blake Une machine à jet condensé. Un chaudron en cuivre rouge pour nouveau. Une bouilloire retour tubulaire. Un lot de tuyaux, coudes et soupapes, d'après l'inventaire enregistré, pour être vendu en bloc comme cela est maintenant.

Conditions—Comptant.
15 mars—15 22 29—avril 2

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

Cottage simple No 421 rue N. Miro entre les rues Conti et St Louis.

Ma le Louise Hogh (Veuve du défunt G. Jacobs) et als vs Henry Hogh, et als.

No 69,264—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 16 avril 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 6 février 1903, lu et signé le 12 février 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec une portion d'un autre lot contigu avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti désigné par le No 6 et No 24 sur un devis litographié annexé à un acte d'achat, par Joseph Hogh, d'Hippolite Greffon, et George Cronan par acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier, ancien notaire en cette ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 82, folio 401, livre du bureau des transferts 99, folio 458, ledit lot et la portion de terre mesurant ensemble 28 pieds 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 135 pieds et 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 421 rue N. Miro et comprenant un cottage simple contenant 4 chambres, hangars, citernes, etc.

Termes et conditions—Comptant; acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui également assumera les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

Sidney F. Gautier, avocat.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 15 16

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Joseph Morris.

MARDI, LE 31 MARS 1903.

Deux Lots à Bâtir de Choix

Rue Mandeville, entre Prieur (anciennement Joséphine) et Johnson (anciennement Célestine), borné par la rue Espagne.

No 69,644—Cour Civil de District, Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Commune — MARDI, le 31 mars 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Mandeville, Célestine et Espagne, désignés par les Nos dix huit et dix neuf sur un plan de L. J. Pilié, et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Mandeville sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No dix-huit formant l'encoignure des rues Mandeville et Célestine. Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Termes et Conditions - Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1903; l'acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER.
Encanteurs, No 846 rue Commune.

Robert Legier, avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve E. Gally.

Mardi, le 31 Mars 1903.

Propriété de Valeur

DANS L'ANCIEN

Deuxième District.

No 1228 rue des Ursulines, entre les rues Liberté et St-Claude.

(Un Joli Cottage Simple, Loué $13 par mois.)

Cette bâtisse double en briques bien louée Nos 926 et 932 rue St Louis, entre Dauphine et Bourgogne, mesurant environ 65 x 120.

Un placement élégant pour un acheteur en perspective.

A proximité du Chemin de Fer Frisco, la Maison de Cour et le Nouvel Hôtel Royal.

No 69,461, — Cour Civile de District — Division C.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 31 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera offert en vente à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon John St-Paul, juge, et daté le 16 février 1903 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Nos 926 et 932 RUE ST-LOUIS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, désigné par la lettre A sur un devis dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date d'avril 1886 et mesurant soixante cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis par cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

No 1228 RUE DES URSULINES.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé ou Liberté, St Claude et St Philippe, le lit lot mesurant, en mesure américaine, dix-sept pieds de face à la rue des Ursulines sur quatre vingt-sept pieds de profondeur.

Termes et conditions — Comptant: Acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est aussi requis d'assumer les taxes pour l'année 1903. Un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune.

Robert Legier avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D, No 69,871—L. Luderbach Plumbing Company Limited vs ses créanciers—Ordre — Que cette pétition soit enregistrée et que Joseph Brewer soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et qu'une réunion des créanciers de la L. Luderbach Plumbing Company Limited soit convoquée pardevant George J. Unterreiner, notaire, en son étude, 719 rue Commune, le 23me jour de mars 1903, pour voter sur leur application pour un répit de six, douze et dix-huit mois; et que dans l'intervalle toutes procédures contre ladite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 février 19 3.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme: J. McCORMICK, Député-Greffier.

B. R Forman, avocat.
24 fév—24—mars 3 10 17 24

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE Des plus Beaux

1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur pilions en briques d'environ huit pieds, récemment construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de ceinture Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts; écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Claiborne et Derbigny, joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 8 avril 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO, ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 27 février 1903, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, adjugeant pour l'Hon George H Théard, juge de la Division E, et aussi en vertu d'un ordre daté le 28 février 1903 homologant les délibérations d'une assemblée de famille, tenue le 21 février 1903, pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trisconi, les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, acquis par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grisaffi et d'Antoninia Cleci, par acte passé le 23 janvier 1897, pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts livre 165, folio 294.

Les améliorations comprennent un joli cottage élégant par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres, deux citernes, hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois Historie) St Antoine, Remparts (autrefois Amours et Bon goût) (autrefois Craps), lequel lot mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme il est plus amplement désigné sur un plan de C. A De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire, en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'Auguste Gautier vs E. L Drouet, No 7,100, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, jolie barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant, etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Quartier et Liberté (autrefois Tremé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Edgar Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de la 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 3 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co, par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883, pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 118, folio 248. Les améliorations comprennent un superbe cottage élevé sur piliers en briques 8 pieds de haut, retiré sur la banquette, joli grille en fer, et le devant de la propriété pavée en schillinger, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à arche, grande salle à manger contigue séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tapisserie, galerie dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant, bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs subdivisés en montant convenable, représentant les intérêts des dits comptant, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0/0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'usage et de notaire et en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903 Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, avocat
8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCK ENTIER, Etc.

The Art Material & Photo Supply Co., Ltd. En liquidation, No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Commune.

No 69,560 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur, Bureau No 340 rue Carondelet, le MERCREDI, le 25 mars 1903, à 11 h. a. m., et chaque jour suivant jusqu'à ce que le stock entier etc., soit vendu au No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 mars 1903 et rendu dans le procès ci-dessus intitulé la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement, le stock de marchandises effets et marchandises, consistant en Gravures, Peintures Aquarelles, Fournitures pour Photographie, Kodaks, Cadres, etc., Le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant, et livraison immédiate.

Richard & Vidrine, avocats.
13 mars—13 15 22 23 24 25

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et la Résidence en Bois,

No 1013 rue des François, près de la rue des Remparts.

Succession de Marguerite Baron.

No 69,378 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune— MARDI, le 24 mars 1903, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu, conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 février 1903, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magasin et résidence agréablement situé No 1013 rue des Français, entre les rues Mond Remparts et St Claude, contenant magasin et 4 chambres, hangar, citerne et cour, le tout plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Français, Nord Remparts, St Claude et Chartres Express désigné par le No 26, sur un plan par J. Pilié, daté le 12 décembre 1834, annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, ancien notaire, le 29 janvier 1835, mesurant, en mesure anglaise, 28 pieds de face à la rue des Français sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions — La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en douze mois et la portion de crédit du prix devant être en un billet portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur réservé et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 et faire un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Antoine Dufocourt, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 fév—21—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence-Cottage Désirable avec des grands terrains.

No 1528 Avenue de la Louisiane, entre l'avenue St-Charles et la rue Prytania.

La résidence désirable à deux étages en bois, No 1238 rue Annonciation, entre les rues Thalie et Erato, et plusieurs lots de choix pour bâtir dans le Sixième District.

Ia re Mme Louis Cucullu vs Mme A. M. Conway et als.

No 69,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friederichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13me jour de février 1903 et signé le 13me jour de février 1903 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur, ci-après décrites, à savoir:

1° La propriété de résidence exceptionnellement bien située et désirable, No 1528 avenue de la Louisiane, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania située de la rue et entourée par de grands terrains ouverts contenant galeries sur le devant et sur le côté, six chambres etc. Dans la cour se trouvent une dépendance avec 2 chambres, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Louisiane et St Charles et les rues Delachaise et Prytania, étant l'ilet No 379, désigné comme lots Nos 15 et 16 du dit ilet et mesurant ensemble 62 pieds plus ou moins de face à l'avenue de la Louisiane par une profondeur de 160 pieds plus ou moins et laquelle propriété est désignée par le No 1528 avenue de la Louisiane.

Désirablement situé dans un voisinage le plus aristocratique de la ville et faisant face à une splendide avenue sur le côté. Cette demeure éligible se recommande à ceux recherchant le confort et entourage agréable.

2° L'agréable résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 1238 rue Annonciation, entre Thalie et Erato, contenant galeries de devant et de côté, hangar, citerne, cour, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir: un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St-Thomas, Thalie et Erato, désigné comme lot No 2 et mesurant 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation 25 pieds et 6 pouces dans le fond par une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, et 91 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne la divisant du lot No 3, à proximité du centre commercial et faisant face à un bel ilet pavé en pierres carrées.

3° Les sept lots vacants de terre désirables situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 65 borné par les rues Opara, Cadiz, Willow et Jena, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 12, 15, 16, 17, 19, 21 et 24 dudit ilet et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 15, 16, 17, 19 et 21 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, de l'avenue Napoléon ces lots de choix sont tous à proximité de la ligne électrique nouvellement construite et la ligne de chars devant être construite sur la rue Magnolia.

4° Quatre lots élégantes à bâtir sur l'avenue Broadway, plus complètement décrits comme suit, à savoir: quatre certains lots de terre situés dans la sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Broadway, Elm Pin et Zimple, lesquels lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans une des sections les plus avantageuses de cette ville ces lots sont de choix et excessivement attrayants pour construction.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente au moment de l'adjudication; actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. R. M. Whitney, avocat de la plaignante.

Butler & Parker, avocats de la défenderesse.
15 fév—15 22—mars 1 8 15 22 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Pierre Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,367—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix JOURS qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécutrice testamentaire le 17 mars 1903 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 18 mars—18 22 27

Succession de Alfred Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,588, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Dubes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Wm B. Ker, avocat. 13 mars—13 17 22

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE.

Carré d'Ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne.

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN.

JEUDI, LE 2 AVRIL 1903

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,089, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquille, les rues Euphrosine, Martin (maintenant Willow) et Claiborne; ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S Dunbar, daté le 9me jour de janvier 1845, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow, ou Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes